BORT-LES-ORGUES

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

PISCINE MUNICIPALE COUVERTE

N°19

OCTOBRE 2009

EDITORIAL

DE NOUVEAUX EQUIPEMENTS POUR FAVORISER L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

Le début de l'année 2009 a été marqué par la construction et la mise en service de nouveaux équipements sur la Ville de BORT-les-ORGUES.

Ces projets ont permis à de nombreuses entreprises locales de concourir à des marchés publics pour ces chantiers et créer ainsi de l'activité.

Les constructions de la salle du Dojo, de la piscine couverte, du centre Aqua-récréatif aux Aubazines, contribuent à positionner la Commune de BORT comme pôle et ville structurante de tout un bassin de vie.

Que ce soient les équipements sportifs, de loisirs ou de tourisme, ils renforcent et favorisent l'attractivité de notre territoire.

Après quelques mois de fonctionnement de ces nouvelles structures, nous sommes en mesure de dresser un premier bilan et d'évaluer précisément les coûts de fonctionnement pour la Collectivité.

On constate une forte fréquentation à la piscine couverte, sur la période de Juin-Juillet-Aôut, le nombre d'entrée est passé d'une moyenne de 4 350 entrées (2005-2006-2007) à plus de 9 000 entrées en 2009, soit une progression de 52 %.

D'autre part, on observe la même tendance avec le Centre Aqua-récréatif où l'on enregistre prés de 9 000 entrées entre le 08 Juillet et le 31 Août.

L'implantation d'un équipement ludique de loisirs sur le site des Aubazines a un impact direct sur la fréquentation des hébergements touristiques (soit plus de 14% par rapport à 2008) et indirectement sur l'économie touristique.

Au total, ce sont 18 000 entrées enregistrées sur les deux structures durant la saison touristique.

Ces projets structurants créent de nouvelles activités sur la Commune de Bort, attirent toute une population du bassin de vie, favorisent la fréquentation touristique et participent ainsi au développement touristique et économique de notre territoire.

Nathalie DELCOUDERC-JUILLARD
Maire de Bort-les-Orgues
Conseillère Régionale du Limousin

SOMMAIRE

Page 2 Editorial
Page 3 Centre Com. d'Action Sociale
Page 4-5-6 Enfance - Jeunesse
Page 7 Etablissements Scolaires
Page 8-9 Manifestations Sportives
Page 10-11 Nlle salle / Activitées Sportives
Page 12-13 Piscine couverte
Page 14-15 Centre Aqua
Page 16 Manisfestations Culturelles
Page 17 Expositions Printemps Haute CORREZE
Page 18-19 Manifestations d'été
Page 20 Pass. Sport - Culture - Loisirs
Page 21 Une Aide Municipale
Page 22 Espaces Publics
Page 23-24 Voirie
Page 25 Politique Habitat
Page 26-29 Informations Municipales
Page 30 Libre expression groupes
Page 31 Etat civil
Page 32 BORT MARIANNE D'OR

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Club Seniors du CCAS, ça marche ! ...

Sortie du Club Senior le 18 Mai à Rocamadour

Plus de 200 balades et randonnées depuis quatre ans et demi avec une moyenne de 30 participants chaque lundi au départ à 14h00 du Centre Culturel. Les objectifs sont largement atteints pour le CCAS à l'initiative de ces activités de loisirs : rompre l'isolement, créer du lien social, favoriser rencontres, créations et partages de connaissances dans une ambiance des plus conviviale. Même succès pour les autres activités : vannerie le mercredi à partir de 15h00 au Foyer des Jeunes Travailleurs, jeux de société et activités manuelles le mardi à partir de 14h00 au Centre Culturel.

Cérémonie des Noces de Diamant de M. et Mme COUDERT

Cérémonie des Noces d'Or de M. et Mme CHIRIER

Les élus du conseil municipal adressent leurs plus sincères félicitations aux familles.

ACTIVITÉS AU FOYER LOGEMENT

Atelier équilibre en partenariat avec la CPAM de la Corrèze. Participation très dynamique des résidents.

Après midi dansant avec M. CALLA et son orchestre. Après midi de convivialité très appréciée de l'ensemble des résidents.

Sortie au restaurant à Beaulieu (15) pour une quinzaine de personnes encadrées par le personnel, excellent repas et retour par Val pour admirer le site. Cette escapade est à renouveler.

Les anniversaires sont fêtés chaque trimestre .

ENFANCE - JEUNESSE

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

Rue du Dr Lescure - Bort-Les-Orgues
Téléphone : **05.55.96.01.20**

Centre Aqua Récréatif des Aubazines

Le Centre de Loisirs a connu cet été une très bonne fréquentation avec une moyenne de 45 enfants de 3 à 12 ans.
Un programme riche et diversifié, une équipe stable et soudée autour de sa Directrice, un lieu d'accueil adapté ont largement contribué à cette réussite.
Sorties à la Bourboule, à la Cité des Insectes à NEDDE, pêche à la Ballastière, randonnée aux Orgues, mais aussi baignade à la piscine ou au Centre Aqua Récréatif sans oublier les mémorables mini-camps aux Aubazines ont permis à de nombreux enfants de passer d'agréables journées dans un esprit collectif de vacances des plus enrichissantes.

Mercredis de l'Accueil de Loisirs :

Le centre fonctionne de 9h00 à 17h00 avec garderie gratuite de 7h00 à 9h00 et de 17h00 à 18h00. Un programme d'activités préparé par la Directrice et son équipe d'animatrices est affiché chaque mois, au centre et communiqué aux communes adhérentes au service.

Parcours de santé de Bort

Parc de la Bourboule

Mini camp aux Aubazines

Maison de la chasse

Visite
à la ferme

Pêche
à la Ballastière

NOUVEAUX HORAIRES DE LA HALTE GARDERIE :

Avenue de Marèges – La Plantade
Téléphone : **05.55.96.06.54**

L'accueil a lieu le Mardi, Jeudi et Vendredi de 13h30 à 18h00 à La Maison de l'Enfant à la Plantade pour des activités et jeux d'éveil et de socialisation à l'attention des enfants de 2 mois à 3 ans.

LES STRUCTURES GONFLABLES AU GRAND HALL

Le parc des structures gonflables sera installé au grand Hall pendant les vacances de Toussaint et de Noël.

- **du Jeudi 29 Octobre au Mardi 03 Novembre** de 14H30 à 18H30
- **du Samedi 26 Décembre au Dimanche 03 Janvier** de 14H30 à 18H30

Une soirée pour les Ados sera organisée à chaque vacances scolaires, encadrée par les animateurs de l'Association.

ENFANCE - JEUNESSE

SIGNATURE DES CONVENTIONS AVEC LES MAIRES POUR LE NOUVEAU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

Dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse signé avec la CAF de la Corrèze, une convention a été établie entre la Commune de Bort et douze autres Communes.

La signature des conventions a eu lieu le 19 Juin 2009 en Mairie de Bort, en présence de Mme DELCOUDERC-JUILLARD, Maire de Bort ; Mme MOUREU Maire Adjoint chargée des Affaires Sociales, des Maires des Communes du Cantal et de la Corrèze :

- MADIC,
- LANOBRE,
- BEAULIEU,
- SARROUX,
- SAINT-JULIEN-PRES-BORT,
- MARGERIDES,
- SAINT-BONNET-PRES-BORT,
- VEYRIERES,
- MONESTIER-PORT-DIEU,
- CONFOLENT-PORT-DIEU,
- SAINT-VICTOUR,
- THALAMY.

Le nouveau contrat enfance jeunesse a été signé par treize communes soit sept de plus que dans les contrats précédents.

Les familles des Communes signataires bénéficieront en priorité des différents services existants assurés par du personnel qualifié.

Le contrat concerne les services de la Halte Garderie, Crèche Familiale, Accueil de Loisirs, pour les enfants âgés de 3 à 12 ans.

Un comité de pilotage a été mis en place pour assurer le suivi du nouveau contrat.

Le Contrat Enfance Jeunesse d'une durée de quatre ans permettra de poursuivre : information, accueil, éveil, animation et loisirs au service des familles et de leurs enfants sur le territoire concerné.

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Effectifs de Rentrée :

- Ecole Maternelle : 72 élèves
- Ecole Jean Jaurès : 122 élèves (CP dédoublé)
- Collège Marmontel : 159 élèves
- Lycée Professionnel Bort-Artense : 191 élèves

TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

Réfection Salle des Maîtres

Sanitaires Ecole Jean Jaurès

Aménagement de l'entrée de l'école

Comme chaque année, des travaux ont été effectués dans les locaux scolaires. Plusieurs entreprises sont intervenues dans la réfection des sanitaires de l'école Jean Jaurès, installation de toilettes suspendues pour filles et garçons. WC pour personnes à mobilité réduite et robinets électromagnétiques.
La salle des Maîtres à l'étage a été refaite par les agents communaux qui ont effectué un travail de qualité.

Les Services Techniques ont également aménagé les extérieurs afin de sécuriser la sortie des enfants : déplacement du poteau électrique, traçage de places de stationnement réservées aux personnels d'école entre 8h00 et 18h00, mise en place de barrières, matérialisation d'un arrêt de bus et de bande jaune. **Il est demandé aux parents d'élèves de respecter le stationnement afin de sécuriser la sortie de l'école et protéger leurs enfants.**

LES SERVICES PÉRISCOLAIRES SONT PÉRENNISÉS ET GRATUITS :

- **Garderie gratuite** le matin de 7h00 à 8h30 (école Maternelle et Jean Jaurès)
- **Etude gratuite** le soir de 16h30 à 18h00 à Jean Jaurès et garderie à la Maternelle.
- **Transport scolaire** gratuit réservé aux familles travaillant et ne disposant pas de véhicule :
  - **Arrêt :** Bois de Coin
  - **Arrêt :** Avenue du Général Leclerc
  - **Arrêt :** Avenue de la Gare
  - **Arrêt :** La Plantade

Mlle PUYRAIMOND Isabelle, Maire Adjointe chargée des Affaires Scolaires
est à la disposition des parents d'élèves chaque mardi de 10h00 à 12h00 en Mairie.

MANIFESTATIONS SPORTIVES

Du 28 Février au 1er Mars a eu lieu au Grand Hall de Bort le Championnat de France de **Tir à l'Arc** simple organisé par la Flèche de la Sumène. 123 Archers des quatre coins de l'hexagone se sont affrontés au pied des Orgues dans cette compétition nationale.

Durant le week-end de Pâques, les 11 et 12 Avril, la 2ème Etape du **Championnat de France de Moto Tourisme** a rassemblé 400 motards au Grand Hall à Bort.

La Pétanque des Orgues a organisé le secteur qualificatif et la finale du Championnat de la Corrèze doublette (plus Féminines et Jeunes). Gros succès et excellente organisation.

Le 10 Mai les bénévoles de l'Association du **vélo club de Madic** ont organisé une randonnée VTT et marche à Bort. Plus de 110 participants se sont retrouvés à la Salle Jean Moulin pour ce grand départ. Un record pour cette épreuve.

Les Cadets de l'AS Bortoise Champions d'Auvergne 2008 – 2009 se sont inclinés en 16ème de Finale du Championnat de France de Teuliere A face à Rillieux La Pape. Joueurs, entraîneurs, dirigeants et parents ont été conviés à un pot en Mairie pour les remercier et les féliciter de cette superbe saison.

L'équipe Vétéran du **Cochonnet Bortois** composée de M. CLEBERT Patrick, MAILLARD Christian et VIGNAL Jacky est championne de Ligue. Elle représentera le Limousin au Championnat de France Triplette qui se déroulera à Moulins en Septembre prochain. Bonne chance à eux…

Le 5 Juillet **la Pétanque des Orgues** a fêté son 40ème Anniversaire. Journée festive au stade municipal où un grand concours a rassemblé plus de cinquante équipes.

A cette occasion, le Président de la Pétanque des Orgues, Jean-Marie PLAT a été chaleureusement remercié et salué pour ses quarante années passées à la pétanque. M. Dominique GUILLAUME, Maire Adjoint aux Sport a décerné la médaille de la ville de Bort à M. PLAT.

Le 26 Juillet a eu lieu la traditionnelle **Montée des Orgues** organisée par Bort-Athlé. Cette manifestation rassemble toujours autant d'amateurs de course.

Fidèle l'Association de La **Boule Lyonnaise** n'a pas manqué d'organiser le Grand prix de la Ville de Bort.

Le 16 Août les membres du **Cochonnet Bortois** ont organisé les 10 heures de pétanque. Cette manifestation a connu un grand succès et attiré dans notre cité, de très nombreux amateurs de Pétanque.

Course de Vélo : Grand Prix de la Sainte-Croix

Le grand prix cycliste de la Sainte-Croix s'est déroulé le Dimanche 13 Septembre 2009.Une vingtaine de coureurs venus parfois de loin (Muret, Felletin, etc...) mais aussi du Limousin et de l'Auvergne ont parcouru les 70 kms à travers la ville, raflant au passage les nombreuses primes offertes par de nombreux commerçants et artisans. (1750 euros sur la ligne de départ). Cette 8ème édition, animée de main de maître par le speaker Jean-Louis ROCHE a été remportée par Julien LAMY (UC Felletin) qui remporte également le challenge du meilleur sprinter.

Merci aux commissaires de courses qui ont assuré la sécurité et bien entendu aux commerçants et artisans toujours aussi nombreux à soutenir le cyclisme à Bort.

Comme à chaque vacance scolaire, **le Club de l'ASB Tennis** a organisé des stages pour les enfants sur la journée.

Ces stages d'initiation et de perfectionnement connaissent toujours un grand succès. Ils sont ouverts aux enfants licenciés du Club ou venant de l'extérieur. Une fois de plus, bénévoles et professeurs de tennis ont accueilli beaucoup d'enfants sur les cours durant l'été.

UNE NOUVELLE SALLE POUR PERINISER ET LANCER DE NOUVELLES ACTIVITEES SPORTIVES

Son inauguration a eu lieu le 18 Avril dernier en présence de François HOLLANDE, Président du Conseil Général de la Corrèze, de Jean-Jacques VIALLEIX Président de la Communauté de Communes, des Maires de Bort et Beaulieu, de Dominique GUILLAUME , Maire Adjoint chargé des Sports ; des élus communautaires locaux et des licenciés des clubs de Judo et Karaté.

Les personnalités présentes ont pu visiter cette nouvelle salle de sport et assister aux démonstrations des enfants de l'Ecole de Karaté encadrés par Victor Soares, Thierry Puyravaud et Bernard Comes.

Ce projet a été lancé par la Communauté de BORT- LANOBRE - BEAULIEU.

Cet équipement sportif à vocation communautaire a bénéficié d'importantes subventions.

Conseil Général de la Corrèze, Conseil Général du Cantal, Conseil Régional du Limousin et Conseil Régional Auvergne ont attribué des aides financières conséquentes pour la réalisation de ce Dojo.

Le montant des aides cumulées approche les 80%, soit le taux maximum de subventions autorisé pour une collectivité.

Construit à proximité du centre ville et de l'école primaire, facile d'accès, avec des capacités de stationnement conséquentes, la salle du Dojo bénéficie d'un emplacement et d'un cadre privilégiés au pied des Orgues.

Depuis son ouverture au public en Avril 2009, associations et Clubs de Judo et Karaté apprécient cet équipement fonctionnel et adapté à la pratique de leurs sports.

Conçue pour organiser des compétitions Départementales et Régionales, elle permettra aux clubs d'accueillir et de participer à des rencontres sportives, ce qui était jusqu'à présent impossible au gymnase municipal.

Club de Judo

Club de Karaté

KARATE CLUB :

Jour entraînement Ados/Adultes
Les Mardis et Jeudis de 20h00 à 21h30 et Samedi 10h00 à 11h15
Jour entraînement Enfants
Les Mardis et Jeudis de 18h00 à 19h00 (7-9 ans) – 19h00 à 20h00 (10-13 ans)
Pour tous renseignements contacter :
M. SOARES Victor au **06.87.04.82.05**

YOGA / SOPHROLOGIE

Jour : les Lundis de 13h45 à 14h45 **SOPHROLOGIE**
de 15h00 à 16h30 **YOGA**
Pour tous renseignements contacter :
ASSOCIATION VIRASANA – Carole PUYO au **04.71.69.74.24** ou au **06.32.10.94.06**

JUDO CLUB DU PLATEAU BORTOIS :

Jour entraînement Ados/Adultes
Les Lundis de 18h45 à 20h30
Jour entraînement enfants
Les Lundis de 17h00 à 17h45 (4-7 ans) - 17h45 à 18h45 (7-13 ans)
Pour tous renseignements contacter : sebastien.fonmartin@orange.fr
M. FONMARTIN Sébastien **06.19.92.27.65 – 05.55.96.08.25**

LA PISCINE COUVERTE ...
TRES ATTENDUE PAR LA POPULATION

Après 20 mois de travaux de construction et réhabilitation, où plus de 15 corps de métier se sont succédés, la piscine couverte est ouverte au public depuis le mois de Juin.
L'inauguration a eu lieu le 06 juin dernier en présence de François HOLLANDE , Président du Conseil Général de la Corrèze ; Jean-Pierre DUPONT, Député ; Bernadette BOURZAI , Sénatrice ; Nathalie DELCOUDERC JUILLARD , Maire de Bort ; Dominique GUILLAUME , Maire Adjoint chargé des Sports ; du Conseil Municipal de Bort ; des élus locaux et de la population Bortoise.
Ouverte gratuitement au public les 06 et 07 Juin par temps de pluie, enfants et adultes ont pu en apprécier la couverture.
Ce projet est à l'initiative de la Commune de Bort-les-Orgues. Comme ce bâtiment est reconnu élèment structurant pour l'ensemble du territoire, la Ville de BORT a pu bénéficier d'un fond de concours communautaire et de subventions conséquentes du Conseil Général de la Corrèze, du Conseil Régional du Limousin mais aussi du Conseil Régional Auvergne.
La conception de ce projet a été guidée par une recherche permanente de maîtrise des coûts d'investissement et de fonctionnement afin de ne pas générer de hausses d'impôts locaux pour les Bortois.
Ce nouvel équipement permet de mettre à disposition de la population un nouveau service, de nouvelles activités et de renforcer l'attractivité de notre territoire.
Après 4 mois d'ouverture, on constate une forte fréquentation et des demandes d'activités pour les enfants et les adultes.
Les nombreuses inscriptions au Club d'Aqua-Gym et à l'Ecole de Natation ont nécessité des modifications et des adaptions des plages horaires afin de satisfaire toutes les personnes désireuses de pratiquer une activité à la piscine couverte.

HORAIRES D'OUVERTURE à partir du 1er Octobre 2009

Mardi :	14h00 – 17h00 Scolaire / 17h00 – 19h00 Ecole de Natation 19h00 – 20h30 Aqua Gym (réservée aux personnes qui travaillent en journée)
Mercredi :	10h00 – 12h00 Ouvert au Public / 14h30 – 18h30 Ouvert au Public
Jeudi :	9h00 – 12h15 Scolaire / 14H00 – 16H30 Scolaire 16h30 – 18h00 Aqua Gym / 18h00 – 19h30 Ecole de Natation
Vendredi :	10h00 – 12h15 Ouvert au Public / 14h00 – 15h30 Aqua Gym 15h30 – 21h00 Ouvert au Public Nocturne
Samedi :	10h00 – 12h15 Ouvert au Public / 15h00 – 19h00 Ouvert au Public
Dimanche :	9h30 – 12h45 Ouvert au Public

BILAN FREQUENTATION PISCINE

• Juin/juillet/août	2005	2006	2007	2009
• Nombres d'entrées	4284	4850	3931	9027

TARIFS FREQUENTATION PISCINE

- Adultes ..... 3.00 €
- Enfants jusqu'à 16 ans ..... 2.00 €
- Membres Comités d'Entreprises ..... 2.50 €
- Groupe encadré et adulte accompagnant ..... 1.80 €
- Abonnement Adultes ..... 27.00 €
- Abonnement Enfants jusqu'à 16 ans ..... 18.00 €
- Gratuité pour les enfants âgés de moins de 3 ans
- Gratuité pour les enfants de l'école Maternelle de Bort **(sur présentation de carte)**

ACTIVITES A LA PISCINE

*** AQUA GYM POUR ADULTES**
Tarif pour un trimestre : 40 € Inscriptions à l'accueil de la piscine couverte, avec certificat médical.

*** ECOLE DE NATATION**
Tarif pour un trimestre 15 € Inscriptions à l'accueil de la piscine couverte, avec certificat médical.

*** COURS D'APPRENTISSAGE NATATION**
M. BILLET Franck Maître Nageur est à la disposition de toutes les personnes désireuses de prendre des cours d'apprentissage natation.

SUCCES, POUR LE CENTRE AQUA !

Le projet de construction du Centre Aqua est à l'initiative du Syndicat Mixte d'Aménagement Touristique des Aubazines (SMAT).
Ce syndicat mixte rassemble les Communes de Bort (48%), Sarroux (2%) et le Conseil Général de la Corrèze (50%) ; il a pour vocation l'aménagement et l'exploitation du complexe touristique des Aubazines.
Après plusieurs mois de travaux, le Centre Aqua a pu être opérationnel pour la saison touristique 2009 et accueillir le public dès le 06 juillet.
L'inauguration a eu lieu le jour de l'ouverture en présence de François HOLLANDE, Président du Conseil Général; Jean-Pierre DUPONT, Député ; Jean-Paul DENANOT, Président du Conseil Régional du Limousin ; Mr le Directeur de Cabinet de la Préfecture; Nathalie DELCOUDERC JUILLARD, Présidente du Syndicat ; Pascal MARIDAT, Maire Adjoint chargé du Tourisme ; des élus de Bort, Sarroux, Plateau Bortois et de nombreuses personnalités.
Ce projet a bénéficié de subventions du Conseil Général de la Corrèze, Conseil Régional du Limousin, de l'Etat et de l'Europe.
Le Centre Aqua est à la fois un lieu de détente pour adultes avec jacuzzi, brumisateurs, solarium équipé de chaises longues, mais aussi un espace ludique pour les enfants avec pataugeoire pour les tout petits, bassins à remous et contre-courants, jeux d'eau et pente à glisse.
Un snack-bar avec restauration rapide, terrasse et salons est à la disposition des visiteurs chaque jour.
Ouvert gratuitement au public les 04 et 05 Juillet, enfants et adultes ont pu découvrir et apprécier ce nouvel espace situé dans un environnement naturel exceptionnel.
Implanté sur le complexe touristique des Aubazines à proximité du lac, du camping et des chalets, ouvert tous les jours en juillet et août, le centre aqua-récréatif a favorisé la fréquentation du Camping et les locations des chalets.
Pour une première saison, on constate une très bonne fréquentation de cette structure ludique et de loisirs
Ce nouvel équipement touristique a un impact direct sur la fréquentation des structures d'hébergements touristiques, il participe au développement de l'économie touristique et renforce l'attractivité de notre territoire.

TARIFS

- Adultes : 3,50 €
- Enfants : 2,50 €
- Abonnement Adultes : 31,50 €
- Abonnement Enfants : 22,50 €
- Groupes : 2,30 €
- Adhérents Comité Entreprise : 3,00 €

HORAIRES D'OUVERTURE SAISON 2009

(du 8 Juillet au 31 Août)

Du **Lundi au Dimanche** de 10H30 à 19H00

BILAN FREQUENTATION

- du **08 au 31 Juillet** : **3 427** entrées
- du **01 au 31 Août** : **5 543** entrées
- Soit au total **8 970** entrées pendant la saison avec une moyenne fréquentation de **163 personnes par jour**

MANIFESTATIONS CULTURELLES

SOIREE COQUELICONTES :

Le Samedi 6 Juin le **13ème Festival du Conte Itinérant** en Limousin Coquelicontes s'est arrêté pour la troisième fois à la Salle Jean Moulin à BORT LES ORGUES.
Cette année, Bort accueillait Noredine MEZOUAR, Conteur, Chanteur et Musicien. Dernier d'une nombreuse fratrie, il passa son temps au milieu des femmes accomplissant avec elle certaines taches ménagères. C'est dans ce contexte qu'il a été bercé par les contes et les récits traditionnels que racontaient sa grand-mère, sa mère et les femmes de la famille comme le Voyage de Nassim qu'il nous a présenté.
Cette représentation était accessible à tout public et gratuit.

MERCREDIS DU CHATEAU :

Encore un succès pour les « **Mercredis du Château** ».
Le cadre magnifique et le beau temps ont attiré de nombreux spectateurs.
Les amateurs de musique ont pu apprécier les différentes prestations de la formation auvergnate de SOLLFINGER mêlant soul et rytm'n blues, le groupe MYSTERE TRIO et son jazz manouche, s'enflammer avec la musique latine du groupe EL PADRE FURAX et se remémorer les standards des années 70 à 80 avec le groupe QUEENIE.
Et pour la seconde année consécutive, ont été renouvelées les veillées contées avec Angélique PENNETER qui a narré une histoire manouche avec ses 2 guitaristes et Flora DUPONT qui a mis en scène un bouquet d'histoires, accompagnée d'instruments à vents.

CONCERT DE LA CHORALE « CONTRECHANT DES ORGUES » :

Pour ses 20 ans la chorale « **Contrechant des Orgues et de l'Artense** » créee en 1989 par Daniel BERTHOULOUX et depuis 2007, dirigée par Patrick FILHOL, a organisé deux concerts le 15 Mai à l'Eglise Saint Martin d'USSEL et le 5 Juin à l'église St Germain de Bort les Orgues en partenariat avec l'Ecole Intercommunale de Musique de Haute Corrèze. Michel DIEU, professeur de guitare et ses élèves se sont joints à la Chorale autour de la « Misa Criolla » d'Ariel RAMIREZ, pianiste et compositeur Argentin auteur de cette œuvre contemporaine originale.
Après le concert, la municipalité a offert un vin d'honneur à la salle des Bains Douches, dans une ambiance conviviale et « chantante », certains choristes ayant décidé de laisser libre cours à leur passion…

CONCERTS A L'EGLISE ORGANISES PAR « AU BORD DES ORGUES »

L'Association AU BORD DES ORGUES a organisé comme l'année précédente trois concerts en l'église ST GERMAIN de Bort les Orgues.
Un concert d'hiver, le Dimanche 1er février qui a vu se produire une nouvelle fois les élèves de la classe d'orgue de François Clément du Conservatoire National de Région de Clermont-Ferrand.
Un concert de Printemps, le Vendredi 24 Avril, concert « 4 mains - 4 pieds » avec Yannick Merlin et Béatrice PIERROT dans un programme de transcriptions de pièces symphoniques (Lully, Rameau, Hændel, Mozart, Hesse, Saint-Saëns)
Un concert d'été le Vendredi 7 Août « Bande de hautbois et Orgue » avec l'ensemble « les Bémols Perplexes »

Dominique GUILLEMARD

Château de Val :

L'exposition de printemps qui s'est déroulée du 4 Avril au 25 Juin a été consacrée aux peintures d' André FIALIP, Peintre local. L'exposition d'été du 4 Juillet au 15 Octobre en partenariat avec la Galerie SAINT MARTIN de Brive, a présenté, les œuvres de Dominique GUILLEMARD.

André FIALIP

Capitainerie :

Les 27 Artistes de l'Association Artistes Artense Lanobre ont exposé à la Capitainerie du Château de Val à partir 4 Juillet pour toute la saison touristique.

Artense Lanobre

Halle aux Blés

Durant les mois de Juillet, Août et Septembre du Lundi au Samedi, la Halle aux Blés était ouverte au public pour offrir une exposition de veilles cartes postales de Bort les Orgues.

Bains Douches

Christiane CHAMBEROD

Du 20 Juin au 30 Juillet : Dessins de Presse, une Exposition présentée en partenariat avec le Salon de l'Humour et du Dessin de Presse de St Just le Martel. Françoise Ménager, Dessinatrice de presse au journal les Echos, a exposé une rétrospective de ses dessins les plus évocateurs mêlant humour et réflexion.

Du 1er Août au 13 Septembre : ont été présentées les peintures de Pascal POCOBENE et les sculptures de Christiane CHAMBEROD. Originaires de Chambéry, ces deux Artistes ont organisé deux jours de démonstration les 20 et 21 Août.

Centre Culturel Roger Guillard

Du Samedi 30 mai au 7 Juin, le Groupement Artistique Bort Artense (GABA), a organisé une exposition. Monsieur Gérard GIMMIG, Président de l'Association avait invité ses amis du Centre Loisirs et Culture de Tauves.

SEMAINE « PRINTEMPS HAUTE CORREZE »

« Au fil de l'eau de la Haute Dordogne »

A l'initiative du centre TROBAR d'Ussel et en collaboration avec la Municipalité de Bort ont été organisés animations, expositions, conférences, projections de films, bals, balades…

Expositions à la Salle des Bains Douches

« La Vallée illuminée » Peintures de Ginette AUBERT, née d'un père Corrézien de Spontour et d'une mère Cantalienne, qui à travers ses oeuvres raconte ses souvenirs heureux de la belle époque de la Vallée de la Dordogne

Exposition au Centre culturel

« Eaux, rivières, et faune de la haute Vallée de la Dordogne » organisée par la Maison de l'eau et de la pêche.

Conférences au Cinéma le 7ème Art le 21, 22 et 24 Avril :

• « Quand les hommes ont barré la rivière : souvenirs d'un petite fille » par Marie-France HOUDART, Ethnologue, en présence de Ginette AUBERT.

• « Retenues hydroélectriques et conséquences environnementales » par Sébastien JANODET, animateur à Maison de l'eau et de la pêche.

• « De la Source à Argentat la Haute Dordogne » par Dominique BONIN, Professeur à l'Ecole de Musique Intercommunale de Haute Corrèze.

Projection du Film le 22 Avril :

• « Lumière d'été » de Jean GREMILLON (1943) tourné en 1942 au barrage de l'Aigle à Spontour Pierre BRASSEUR, Madeleine RENAUD…

Bal guinguette le 25 Avril à Saint- Julien :

• Dominique BONIN, ses élèves et les musiciens Rémi SALLARD et Altéro BETTI.

Balade à la découverte de la moule perlière.

Forum de clôture au Château de Val avec Armelle FAURE, Anthropologue et René GOUVEIA, Photographe.

Ce sont plus de 500 personnes qui ont participé à la semaine Printemps Haute Corrèze.

MANIFESTATIONS D'ETE

Fête de la Musique

Aqua Challenge Bort

Nocturne Commerciale

Cool Driver à la Salle Jean Moulin

Soirée Cabaret

Salon des Antiquaires

Vide Grenier

MANIFESTATIONS D'ETE

Train Gentiane

Foire Artisanale

La Fanfare
YDES-BORT-CHAMPAGNAC
au Marché

Groupe Folklorique
Portugais au Marché

Les GOUNAUDS de Bort au Marché

Musée de la Tannerie

Animation de Rue

Le Conseil Municipal remercie les bénévoles d'associations sportives et culturelles, l'association des Commerçants et le Comité des Fêtes pour leur participation aux animations, nocturnes commerciales et les félicite pour l'organisation des manifestations.

UN PASSEPORT SPORT-CULTURE-LOISIRS POUR LES ENFANTS DES ECOLES DE BORT

PASS Culture École Jean-Jaures

PASS Culture Collège Marmontel

La Mairie de Bort a décidé de mettre en place un passeport Culture Sports & Loisirs, pour les enfants scolarisés dans les Ecoles Maternelle, Primaire et au Collège Marmontel de Bort les Orgues.

Ce passeport valable une année permettra à l'enfant de profiter gratuitement :

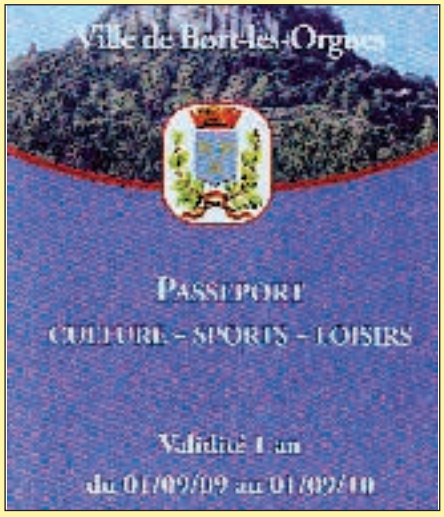

- à l'année de la Bibliothèque Municipale, de la salle Cyber, des Expositions aux Bains Douches et à la Halle Aux Blés
- 1 entrée gratuite au Cinéma le 7ème art pendant les vacances de Noël
- 3 entrées gratuites aux structures gonflables (vacances de Toussaint, Noël et Pâques)
- 3 entrées gratuites à la piscine couverte (vacances de Toussaint, Noël et Pâques)
- 2 entrées gratuites au Centre Aqua Récréatif (1 en Juillet, 1 en Août)
- 2 entrées gratuites aux expositions de Printemps et d'été du Château de Val.

Ce passeport a été initié par la Municipalité de Bort afin de faire découvrir et participer les enfants aux diverses activités culturelles, sportives et ludiques.

ENTRÉES GRATUITES ILLIMITÉES

- Bibliothèque Municipale
- Salle Cyber
- Expositions des Bains Douches
- Expositions Halle aux blés

ENTRÉES GRATUITES

• Château de Val :	exposition "Printemps"	exposition "Été"	
• Cinéma le 7ème Art :	1 entrée aux vacances de Noël		
• Structures gonflables :	vacances de Toussaint	vacances de Noël	vacances de Pâques
• Piscine couverte :	vacances de Toussaint	vacances de Noël	vacances de Pâques
• Centre Aqua-Récréatif :	1 entrée en Juillet	1 entrée en Août	

UNE AIDE MUNICIPALE POUR LES ENFANTS DES ECOLES DE BORT INSCRITS A L'ECOLE DE MUSIQUE

L'Ecole de Musique de Haute Corrèze a été créée en Octobre 1989 à USSEL, avec plusieurs antennes dans la région BORT, MEYMAC, NEUVIC, rejointes en 2007 par BUGEAT et SORNAC. Elle reçoit un soutien des villes d'Ussel, Bort les Orgues, Meymac, Neuvic, Communauté de Communes de Bugeat-Sornac, Conseil Général de la Corrèze, Conseil Régional du Limousin et de l'Etat.
Depuis Août 2006, Madame Agnès LONGEVIALLE assure la Direction de l'école de Musique.

L'école a pour but l'enseignement et la pratique des instruments de musique. Elle compte 22 professeurs et 327 élèves. En plus de l'éveil musical pour les enfants âgés de 4 à 6 ans, une vingtaine de disciplines y sont enseignées : piano, accordéon (chromatique et diatonique), violon, violoncelle, guitare (classique et électrique) et depuis cette année Bagalma (guitare turque), clarinette, saxophone, flûte à bec, flûte traversière, trompette, batterie, vielle à roue. Ensembles : guitare, Musiques actuelles, Jazz, Orchestre « débutants » et « initiés », chant choral, Musique de Chambres, Musiques traditionnelles.
A l'occasion du 20ème Anniversaire, plusieurs concerts ont été organisés à Ussel, Meymac, Bugeat et à Bort le Samedi 12 Juin à la Salle Jean Moulin : Rodemont et Tranchemontagne (opéra pour enfants de Claude Henry JOUBERT), représentation à laquelle ont assisté parents d'élèves et Bortois.

Le Conseil Municipal de Bort-Les-Orgues a souhaité favoriser la fréquentation de tous les enfants à l'école de musique en attribuant une aide aux familles **sous conditions de revenus.**

Revenus mensuels de la famille	Participation de la Commune
Produits des De 0 à 800 euros	90 %
De 801 à 1400 euros	80 %
De 1401 à 2000 euros	70 %
De 2001 à 2600 euros	60 %
De 2601 à 3200 euros	50 %
De 3201 à 3800 euros	40 %
De 3801 à 4500 euros	30 %

Pour tous contacts ou renseignements vous pouvez téléphoner à l'école de musique au 05.55.72.39.80, ou en Mairie de Bort au 05.55.46.17.60.

UN PASS GRATUIT POUR LA PISCINE COUVERTE POUR LES ELEVES DE L'ECOLE MATERNELLE

Ville de Bort Les Orgues

Nom : .....

Prènom : .....

Adresse : .....

.....

PASS GRATUIT
Piscine Municipale
Elève Ecole Maternelle de BORT

Ville de Bort Les Orgues

Cette carte, valable du
1er septembre 2009 au 31 août 2010,
donne droit à l'accès gratuit à la piscine municipale de Bort pour les enfants scolarisés à l'école Maternelle de Bort-les-Orgues.

Mme Delcouderc-Juillard
Maire de Bort

Cachet

ESPACES PUBLICS

Passage de l'épareuse sur les chemins communaux.

Nettoyage de la Rue de Paris

L'entretien des chemins pédestres a été fait par les employés communaux.

FLEURISSEMENT DE LA VILLE : REUSSITE TOTALE !

TRAVAUX DE PRINTEMPS

Les commentaires des Bortois et des touristes sont tous de même nature : « c'est très joli, les fleurs sont magnifiques et présentes partout ».

Nous souhaitions transmettre nos remerciements et nos félicitations aux jardiniers des espaces verts, à leurs collègues des services techniques qui assurent l'entretien de la ville. (Propreté des rues, entretien des espaces publics…). Leur disponibilité, leur professionnalisme, leur sens du détail n'ont échappé à personne.

La ville participait au Concours Départemental des Villes Fleuries et concourait pour le label « une fleur ». Nous attendons les résultats.

LA PLANTADE :

Rue Branly : Achèvement des travaux de raccordement des riverains

Les travaux de raccordements individuels, d'assainissement et d'alimentation en eau potable au réseau collectif communal se sont terminés au mois de Juin. Un chantier important tant au niveau de la réalisation que de la prise en compte de la protection de l'environnement puisqu'il a duré plus de 4 mois et a concerné 46 riverains.

Cette rue doit être l'objet très prochainement d'une réfection complète : chaussée et trottoirs.

SQUARE GALLIÉNI :

Réfection des escaliers et du mur

Le recouvrement des marches des escaliers en granit, le rejointoiement du mur côté chaussée, la suppression de l'entrée des anciens WC ont constitué les travaux réalisés au mois de septembre. La symétrie avec son vis-à-vis le square Foch (Bains Douches) est ainsi réalisée.

PLACE MARMONTEL : installation d'un WC Public gratuit

Cette nouvelle structure a été installée par le fournisseur dés le début de l'été pour remplacer celle qui faisait l'objet d'un contrat-location avec la société Decaux signé par la précédente municipalité.

En effet ce contrat a été résilié à échéance en 2008 car trop onéreux : 18 000 € de loyer pour l'année.

L'achat et l'installation de ce WC représentent une somme à peine supérieure au montant du loyer.

Désormais, les utilisateurs fréquentent gratuitement cette installation (payante auparavant avec Decaux)

EGLISE :

réfection de l'entrée et des gouttières de la Sacristie

L'entrée de l'Eglise pavée de galets anciens n'offrait plus une surface plane. Elle a donc été goudronnée de façon a éviter flaques d'eau et dangerosité. Les chenaux ont été remplacés afin de remédier aux infiltrations dans la sacristie.

VOIRIE

TRAVAUX DANS LE LIT DE LA DORDOGNE PAR EDF :

Du 16 Juin au 6 Juillet EDF a réalisé les travaux suivants dans la traversée de Bort :

- Confortement de la berge rive droite au niveau du Cinéma le 7ème Art.
- Confortement du déversoir d'orage rive droite en amont du Pont Neuf
- Travaux de maçonneries sur les trois ouvrages de franchissement de la Dordogne : Pont SNCF du barrage, Pont Vieux en centre ville, Pont Neuf.

Maçonnerie réalisée sur la base du Pont de Bort

TRAVAUX À VENIR :

RUE DE PARIS : Un nouvel aménagement urbain

Du mobilier urbain plus esthétique, non agressif mais protecteur pour les piétons et les vitrines doit être implanté à la place des 120 quilles existantes. Le marché de travaux a été attribué à la Société RMCL le 25 Septembre dernier. L'entreprise a pour mission d'élaborer la conception du projet et d'installer le mobilier urbain.

Une réunion sera organisée avec les commerçants de la Rue de Paris pour présenter et soumettre le projet d'aménagement urbain.

AGRANDISSEMENT DU CIMETIÈRE :

L'agrandissement du cimetière va se situer sur le terrain donné à la Commune par M. et Mme GIMENEZ au dessus de l'ancien cimetière.

Ce projet a été étudié par les services de la DDE, la consultation des entreprises se fera dans les jours à venir pour un début de travaux dans l'hiver.

Ce nouvel aménagement permettra de créer plus de 30 nouveaux emplacements.

AMÉNAGEMENT DE LA D127 : Rue du Dr Lescure et Boulevard Voltaire :

Ces travaux s'inscrivent dans la continuité de la réfection de la Rue Jean Mermoz et de l'aménagement de l'entrée de ville de la D 127, départementale traverse de Bourg.

La phase d'étude des réseaux d'eau potable, d'assainissement et d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques est achevée.

D'ici la fin d'année, les travaux de réseaux, d'enfouissement des lignes, de réfection de chaussée et de trottoirs devraient débuter Rue du Dr Lescure. Au cours de l'année 2010, suivront les travaux du Boulevard Voltaire jusqu'au Pont.

La réfection de la chaussée sera à la charge du Département puisqu'il s'agit d'une voie Départementale.

Une réunion d'informations sera organisée avec les riverains, élus et entreprises pour la présentation des travaux.

LA PLANTADE : Réfection des chaussées et trottoirs

Après les travaux de réseaux d'eau et d'assainissement les chaussées et trottoirs vont être refaits au niveau des Rues Volta, Marèges, Faraday, Ampère, …

La réfection des chaussées et trottoirs est programmée pour la fin de l'année.

OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT (OPAH) :

Portrait de M. CHEVAL, investisseur en immobilier à Bort-Les-Orgues (entretien réalisé par Pact Arim) :

Nous avons rencontré M. CHEVAL, à qui nous avons posé quelques questions au sujet de son programme exemplaire d'investissement locatif à Bort-Les-Orgues.

Comment avez-vous découvert Bort-Les-Orgues ?

Monsieur Cheval : Je réside en Bretagne et j'ai découvert Bort lors d'un séjour de vacances en 2005. Basé à La Bourboule, nous avons visité tout le pays environnant jusqu'à Bort. On a été séduit par le cadre naturel et l'authenticité des paysages et des gens. Intéressé par l'immobilier, j'ai tout de suite repéré quelques immeubles de caractère qui étaient en vente et j'ai pris les premiers rendez-vous pour rencontrer les professionnels locaux et étudier un projet.

Qu'est-ce qui a guidé votre choix ? :

Monsieur Cheval : J'ai trouvé à Bort-Les-Orgues des immeubles anciens très bien construits avec une structure en bon état et de belles surfaces et volumes. J'ai tout de suite vu le potentiel intéressant d'investissement d'autant plus que l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat encourage financièrement la remise sur le marché de logements vacants.

Quelles rénovations avez-vous déjà réalisées ? :

Monsieur Cheval : J'ai rénové un bel immeuble de 4 logements Rue de Paris. Tous les intérieurs sont refaits à neuf et équipés de tous les éléments de confort. J'ai recours au service d'un architecte pour concevoir des aménagements intérieurs agréables à vivre et bien isolés.

Comment se passe la mise en location ? :

Monsieur Cheval : Les logements étaient réservés avant la fin des travaux. Cette première opération était d'ailleurs un test qui m'a permis de me rendre compte de la demande. La qualité des logements alliée à la pratique de loyers modérés assurent la satisfaction du locataire et sont pour moi la meilleure garantie de location. Cela a permis à des jeunes d'entrer dans leur premier logement ou à des personnes mal-logées d'améliorer leur condition de vie.

Avez-vous d'autres projets ? :

Monsieur Cheval : J'ai un objectif de réalisation d'une vingtaine de logements sur la Ville. Les conditions proposées par l'OPAH, le coût du foncier et la demande de logements locatifs m'ont convaincu d'investir à Bort-Les-Orgues.

Calendrier des permanences du PACT CORREZE de 10h00 à 12h00 en Mairie de Bort-Les-Orgues		
OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Mercredi 7 Octobre	Mercredi 4 Novembre	Mercredi 2 Décembre
Mercredi 21 Octobre	Mercredi 18 Novembre	Mercredi 16 Décembre

PACT CORREZE 14, Avenue Victor Hugo 19000 TULLE
Tél : 05.55.20.58.64

DES MESURES PREVENTIVES POUR LUTTER CONTRE LE RISQUE DE LA GRIPPE A H1/N1

Suite au risque de pandémie de la Grippe A H1/N1, la Commune de Bort a mis en place dés le 01 Septembre dernier, toutes les mesures d'hygiène et prévention préconisées par le Comité Interministériel.

Le protocole de lavage des mains et les mesures hygiène et prévention sont opérationnels dans chaque bâtiment public.

D'autre part, la Commune de Bort a mis en place un Plan de Continuité des Activités afin d'assurer et maintenir les services à la population.

Une attention particulière a été apportée dans les établissements fréquentés par les enfants : crèche familiale, halte garderie, centre de loisirs, écoles maternelle et primaire.

Une vigilance a été également apportée au Foyer Logement pour les personnes âgées et au Foyer des Jeunes Travailleurs sous couvert des services de la DDASS.

Des réunions de sensibilisation ont été organisées avec l'ensemble du personnel communal, les Directeurs d'écoles et enseignants, la Directrice du centre de loisirs, la puéricultrice de la Maison de l'Enfant, la Directrice du Foyer Logement et FJT, les parents d'élèves des écoles et les familles de la crèche.

Ces gestes simples d'hygiène peuvent limiter la diffusion du virus entre les personnes. Ces « gestes barrières » constituent une protection de premier ordre contre la propagation du virus avant la campagne organisée au niveau national.

L'organisation de cette campagne et les centres de vaccination relèvent de la stricte compétence du Préfet de la Corrèze.

TRAITEMENT DES DECHETS D'ACTIVITES DE SOINS

La Communauté de Communes de Bort-Lanobre-Beaulieu a mis en place une collecte des déchets d'activités de soins exclusivement réservé aux particuliers habitant les Commune de Bort-Lanobre-Beaulieu.

Cette mesure ne concerne pas les professionnels et établissements de santé puisqu'ils ont obligation de l'organiser dans le cadre de leurs activités.

Les déchets de soins coupant ne peuvent être mis dans les conteneurs avec les ordures ménagères, c'est pourquoi la Communauté de Communes a mis en place le traitement de ces déchets.

Sont assimilés comme déchets de soins, les aiguilles et lames de rasoirs usagers ou tout objet coupant destiné au soin de la personne.

Des conteneurs individuels, destinés au stockage des déchets de soins sont à la disposition des usagers et peuvent être retirés dans les Mairies de BORT, LANOBRE, BEAULIEU.

Dès que ces conteneurs seront pleins, ils devront être retournés en Mairie pour le traitement.

LE SDIS DE LA CORREZE REMET UN TROPHÉE A LA VILLE DE BORT

En Juin dernier, le Service Départemental D'incendie et de Secours a attribué le trophée « Employeur partenaire des Sapeurs-Pompiers » à la Ville de Bort-Les-Orgues pour la catégorie Fonction Publique Territoriale pour l'année 2008.

DEPART RETRAITE de Mr LAFON Gérard et de Mr MONTEL René

Messieurs LAFON et MONTEL ont fait valoir leur droit à la retraite au cours de l'année 2009, après de longues années passées au service de la Commune de Bort.
Pour l'occasion, une cérémonie a eu lieu dans les Salons du Centre Culturel en présence des élus du Conseil Municipal, des collègues en activités ou à la retraite et de leurs familles.

Nous souhaitons à Messieurs LAFON et MONTEL une bonne et longue retraite.

DONS AU PROFIT DE LA VILLE DE BORT

Mr et Mme DIET ont cédé un terrain Rue Piéchecros au profit de la Ville de Bort pour l'euro symbolique.
Le conseil Municipal remercie Mr et Mme DIET pour leur don.
Mme SIRAT a fait don à la Ville de BORT de la collection des Œuvres de Jean-François MARMONTEL et de nombreux ouvrages appartenant à son époux Mr Jacques SIRAT.
Cette collection complètera les ouvrages acquis par la Commune de Bort et légués par l'Office du Tourisme de Bort Artense.
Le conseil Municipal remercie Mme SIRAT pour son don.

ECLAIRAGE DES ORGUES

Suite à la signature de la convention de partenariat entre la Ville de Bort et le groupe EDF le 14 Novembre 2008, l'étude de l'éclairage des Orgues a été lancée.
C'est EDF qui assure la maîtrise d'ouvrage de la conception de l'éclairage du site des Orgues de Bort. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la valorisation du patrimoine naturel et touristique. EDF a donc procédé à la consultation d'un bureau d'étude et retenu le Cabinet ACTE pour la conception du projet. Le cahier des charges intègre les faibles consommations d'énergie et le respect de l'environnement (période de nichage des oiseaux). Et bien évidemment, **c'est le groupe EDF qui a financé l'intégralité de cette opération.**
Les premiers essais techniques ont eu lieu le 07 Septembre dernier.

PLATANES DE LA PLACE MARMONTEL

Une étude a été confiée aux services de l'Office Nationale des Forêts pour diagnostiquer l'état des arbres de la Place Marmontel. Le rendu d'étude prescrit les modalités d'élagage.

INFORMATIONS MUNICIPALES

LE CAMPING MUNICIPAL UNE NOUVELLE RESERVE FONCIERE POUR LA CONSTRUCTION D'HABITATIONS

Le conseil Municipal réuni en séance le 02 Juillet dernier a délibéré à l'unanimité des membres pour la fermeture définitive du Camping Municipal à Beausoleil.

Cette décision fait suite au constat de la faible fréquentation du Camping Municipal et du manque de réserves foncières de terrains constructibles sur la Commune de BORT depuis de nombreuses années.

Ce manque de terrains constructibles sur la Commune de Bort a conduit de nombreuses familles à construire à l'extérieur dans les Communes avoisinantes de la Corrèze ou du Cantal.

La Commune de Bort doit être en capacité de mettre à disposition des terrains constructibles pour les personnes désireuses de s'installer et construire sur la Ville de Bort à proximité du centre bourg, des équipements, des écoles, des commerces et des services.

Les démarches d'urbanisme vont être engagées pour classer cette parcelle de 4 Hectares de terrain plat en lotissement.

LA VILLE DE BORT MET A DISPOSITION DE LA COPROD DES TERRAINS POUR LA CONSTRUCTION DE 5 NOUVEAUX PAVILLONS

La Commune de Bort a mis à disposition de la COPROD des parcelles de terrain constructibles et viabilisées en vue de la construction de 5 pavillons.
La construction des 5 maisons individuelles à loyer modéré devrait débuter à l'automne pour être mis à la location au début de l'été.
Pour tous renseignements vous pouvez prendre contact avec la COPROD ou vous adresser en Mairie auprès de Mme GONZALEZ Annie, Maire Adjointe chargée de l'urbanisme.

PLAN du pavillon

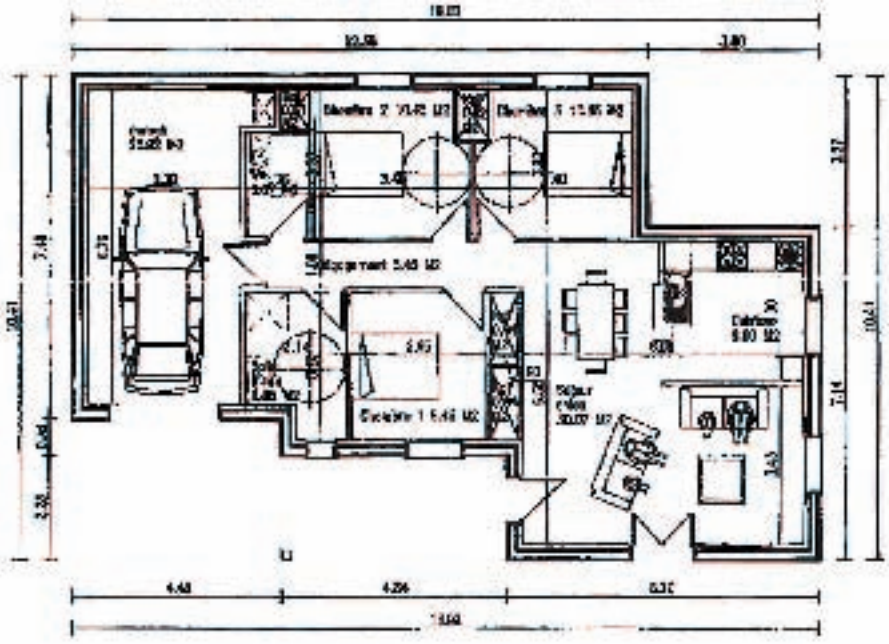

SOUTIEN A L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Une subvention communale a été accordée à l'Association Coup de Main, chantier d'insertion qui emploie 9 personnes domiciliées à Bort.

D'autre part, la Ville de Bort a assuré son soutien au chantier d'insertion de l'Association des Gorges de la Dordogne.

Les chantiers d'insertion proposent des services d'entretien des espaces verts, des aménagements publics, des chemins ruraux et des travaux de restauration du patrimoine.

Ces Associations ont pour vocation la réinsertion professionnelle de demandeurs d'emplois.

La Ville de Bort et la Communauté de Communes emploient régulièrement les services de ces Associations pour l'entretien des chemins ruraux et pédestres, l'installation de mobilier urbain et la restauration de petit patrimoine rural.

DES AIDES MUNICIPALES POUR SOUTENIR LE COMMERCE ET L'ARTISANAT

Des subventions Municipales sont accordées pour soutenir le commerce de proximité et l'artisanat sur la Ville de BORT avec le Dispositif d'Aide aux Commerces (appelé D.A.C).

L'objectif de cette opération est de favoriser la reprise ou la création d'activités commerciales sur la Ville de Bort.

A ce titre, la Commune accorde une aide financière pour les investissements portant sur la rénovation, réhabilitation, et modernisation de l'extérieur des locaux commerciaux.

Depuis le début de l'année 2009, trois commerces ont bénéficié de cette mesure Municipale. Cette opération a ainsi contribué dans la Rue de Paris à la création d'une nouvelle activité et à la modernisation d'un commerce et l'ouverture d'un local vacant Avenue de la Gare.

Pour tous renseignements, les commerçants et artisans sont invités à prendre contact avec Mr CHEMINADE Eric, Maire Adjoint chargé du suivi de cette opération.

COMMERCE EN FETE DU 7 AU 17 OCTOBRE

Pour la 3ème année consécutive, la Ville de Bort soutient cette opération organisée par la CCI en attribuant une subvention Municipale. C'est plus de 40 commerçants qui ont participé à cette opération. La remise des lots aux commerçants a eu lieu le Mardi 29 Septembre en Mairie.

LIBRE EXPRESSION GROUPES

Tout d'abord une note d'espoir pas de fermeture de classe à l'école maternelle en cette rentrée 2009. Certains se felicitent de venir à Bort reguliérement pour inaugurer quelque chose (le dojo, la piscine et le centre aqua-récréatif,qui ne reléve pas pourtant de la seule compétence communale).On oublie qu'il ne s'agit en aucun cas de pose de la premiére pierre pour une nouvelle usine ou tout simplement de saluer le developpement des entreprises en place dans le secteur.De tout façon, ce point de vu là ne semble nullement preoccuper la majorité en place(la comission developpement economique ne s'est jamais reunie), Madame le maire ne sait que deplorer le desengagement de l'etat et de dire qu'elle n'est pas responsable de la crise.

C'est vrai qu'il semble plus important et urgent de procéder à l'éclairage des orgues.A l'heure ou l'on ne sait que nous parler d'économie d'énergie, afin de réduire nos émissions de carbone et autres polluants, la majorité souhaite procéder à cette illumination qui encore une fois nous coutera bien plus qu'elle ne nous rapportera. Mais le plus improbable dans cette histoire c'est que des travaux ont déjà été lancé pour éclairer le site d'escalade sans que les élus du Conseil municipale n'en soit informé et que des essais ont eu lieu derniérement sur le site.

Nous tenons aussi à vous rappeler que le week-end du 12 et 13 septembre, Bort les Orgues se devait d'être en FETE. Pour notre part, nous nous interrogons sur le manque de forains sur la Place Marmontel durant cette période. Comme sans aucun doute un grand nombre d'entre vous, nous sommes allés au cours de l'été faire un tour aux fêtes patronales dans les communes environnantes comme Lanobre ou même Saignes. Ces communes plus petites en termes de population que Bort réussissent à faire venir des manéges de toutes catégories afin de satisfaire toutes les couches de la population. Un programme de festivité est proposé. Bien sûr cela demande de la préparation, de la concertation et des réunions pour préparer tout cela. Le spectacle donné par la Place Marmontel était impensable pour un chef lieu de canton, alors que même les autres communes du plateau proposent plus de choses et ont su attirer la foule.

Les elus du groupe minoritaire
P.BRUN, A.PLAT, J.C.VIDAL, N.DULUC, J.B.JUBERTIE, C.LECLERCQ

UN PROJET DE TERRITOIRE, DES ACTIONS, DES RÉALISATIONS

Dans la présentation de son programme ou de son projet de territoire, les élus de la majorité municipale s'étaient engagés sur la réalisation de projets.
Pas des promesses électorales, pas de promesses démagogiques !
Que ce soit pour les travaux de voirie, les aménagements urbains, l'action sociale, l'habitat, les équipements scolaires, touristiques, sportifs ou culturels avec les salles Polyvalentes, bibliothèque, salle d'exposition, Dojo ou piscine couverte… les projets que nous avons proposés aux Bortois ont été réalisés.
Ces réalisations répondent à une demande et semblent donner satisfaction à la population compte tenu de leur fréquentation.
Le lancement de la construction de piscine couverte n'a pas manqué de soulever inquiétudes pour les uns et bien évidement polémiques pour certains.
Depuis, les Bortois constatent qu'aucune augmentation d'impôts locaux n'a eu lieu depuis 9 ans, les finances de la Commune sont saines, les équipements et services sont utilisés et contribuent à conforter la Ville de Bort comme pôle structurant d'un bassin de vie.
Nous devons poursuivre nos efforts pour renforcer le développement économique et inverser la tendance démographique.
Nos engagements sont respectés et tenus !
Contrairement à d'autres, à aucun moment, nous avons fait la promesse électorale de créer 40 50 ou 60 emplois.
Prés de 2 ans après la campagne électorale, on constate que ceux qui prônaient être en capacité de créer ces emplois sans problème, n'ont aujourd'hui ni mot, ni projet, ni proposition économique déposée en séance du Conseil Municipal depuis 18 mois de mandat.
Pourtant, sans plus attendre, dès Juin 2008, le Maire proposait au Conseil Municipal de céder gracieusement une parcelle d'une valeur de plus de 40 000 euros pour la réalisation de ce projet, qui était visiblement hypothétique.
Les promesses électorales n'engagent que ceux qui les écoutent !

Les élus de la **Majorité Municipale**

Les articles de cette page sont publiés tel qu'ils ont été transmis par les groupes et sous la responsabilité des Elus membres et non sous celle du Directeur de publication de la revue Municipale.

NAISSANCES

05 Avril 2009	Mathys Chris Nolan ESTEVE
10 Avril 2009	Alicia Sandrine Anaïs HAPP
04 Mai 2009	Julien Andréas CHAPPE
25 Mai 2009	Nola Anaïs ROUGERIE
25 Juin 2009	Enzo Gilles PEREIRA
29 Juin 2009	Sarah FRAGA
13 Juillet 2009	Noah TOURNADRE
26 Juillet 2009	Tao RAFAËL
27 Juillet 2009	Diego SABATIER
12 Août 2009	Emma SAVOLDELLI
01 Septembre 2009	Stecy LAMRANI
10 Septembre 2009	Lucas Christophe Jean Robert PELACHALE

Félicitations aux parents.

MARIAGES

25 Juillet 2009	M. DEHEEGHER Julien Xavier et Mlle CHAPPE Agnès

Félicitations aux mariés.

NÉCROLOGIE

21 Avril 2009	Mme DELTEIL veuve BENOIT Simone Marie Marguerite
23 Avril 2009	M. MOSNIER René
24 Avril 2009	M. PRADEL Léger Michel
26 Avril 2009	M. EYMARD Pierre André
29 Avril 2009	Mme GUITTARD veuve MARION Colette Andrée
08 Mai 2009	Mme VENTEJOUX veuve CHARBONNEL Jeannine Lucette
10 Mai 2009	Mme TOURNADRE veuve BERGERAT Marie
13 Mai 2009	Mme PONS veuve FLEURET Odette Eulalie
22 Mai 2009	Mlle GILLERON Catherine Raymonde
25 Mai 2009	Mme VERGNE veuve MIALLET Lucie
02 Juin 2009	Mme JUILLARD Yvonne Marie Christine
10 Juin 2009	M. PALLUT Marius Jean-Baptiste
17 Juin 2009	M. LOCHE Jean-Claude
30 Juin 2009	Mme PLAT veuve ESTRADE Berthe
29 Juin 2009	M. BENARD Guy François
07 Juillet 2009	Mme MORIN Honorine Yvette Simone
17 Juillet 2009	M. PERRET René
18 Juillet 2009	Mme NEYRAT Bernadette Geneviève Marie Claude
28 Juillet 2009	Mme DUMONT Hélène Angèle Françoise
08 Août 2009	Mme DUTOUR veuve ZUCCHI Denise
09 Août 2009	Mme SIGNE Janine Pierrette
11 Août 2009	M. MOMMALIER Jean-Pierre
18 Août 2009	Mme MONTEIL veuve MOYNIER Madeleine Irène
26 Août 2009	Mme LAPETITE veuve JARASSE Georgette Andrée
17 Septembre 2009	Mme FLORET Marie Antoinette
20 Septembre 2009	Mlle SCHMITZ Emmanuelle Marie

Sincères condoléances aux familles

BORT MARIANNE d'OR 2009

La ville de Bort-les-Orgues a participé au Concours National de la Marianne d'OR, organisé par Alain TRAMPOGLIERI, Secrétaire Général du Concours.

Fondée il y a 25 ans par Alain TRAMPOGLIERI et avec le soutien d'Edgar FAURE, chaque année ce concours décerne le Prix de la Marianne d'Or à 20 personnes élues en France soit en qualité de Maires, de Président de Conseil Général ou Régional de la République Française.
La ville de BORT a eu le plaisir de figurer parmi les lauréats et de se voir attribuer cette distinction honorifique pour les réalisations et actions Municipales engagées depuis 2001.
Les lauréats du Palmarès 2009 ont été reçus dans les salons d'honneur de la Mairie du 8ème arrondissement de Paris pour la cérémonie officielle de remise des Prix.
La remise officielle de la Marianne d'OR aura lieu à BORT-LES-ORGUES le 30 octobre en présence de la population Bortoise.

Concours national des villes, villages, départements et régions de la République française décentralisée

La "Marianne d'Or"

MARIANNE D'OR

Nathalie Delcouderc-Juillard
Maire de Bort-les-Orgues (Corrèze)

Paris le 15 juillet 2009

Alain Trampoglieri

Bulletin d'Informations Municipales : Hôtel de Ville - Place du 19 octobre - 19110 BORT-LES-ORGUES www.bort-les-orgues.com
Directeur de la Publication : Mme DELCOUDERC-JUILLARD
Tirage 1 850 exemplaires - Mauçein Imprimeurs Ussel- RCS B 825 680 119